

Rapport annuel

**LAMBALLE TERRE ET MER**

**(REGIE)**

# Prix & Qualité

*service de l'eau potable*

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2019  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE

**2019**

# Sommaire

■	<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>3</b>
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE .....	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE .....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE .....	3
■	RESSOURCES EN EAU .....	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	6
■	LONGUEUR DU RESEAU .....	6
■	<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC.....</b>	<b>7</b>
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR .....	7
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	7
■	LE PRIX DE L'EAU EX LAMBALLE COMMUNAUTE Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION.....	8
■	LE PRIX DE L'EAU LA BOUILLIE Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION .....	9
■	LE PRIX DE L'EAU PLANGUENOUAL Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION .....	10
■	LE PRIX DE L'EAU PLENEUF VAL ANDRE Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION.....	11
■	LE PRIX DE L'EAU ST-ALBAN Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION.....	12
■	LE PRIX DE L'EAU HENON Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION .....	13
■	LE PRIX DE L'EAU QUESSOY Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION .....	14
■	LE PRIX DE L'EAU PLEDELIAC Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION .....	15
■	LE PRIX DE L'EAU TREDANIEL Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION .....	16
■	RECETTES D'EXPLOITATION .....	17
■	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....</b>	<b>18</b>
■	QUALITE DE L'EAU .....	18
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU .....	18
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU .....	18
■	PERFORMANCE DU RESEAU.....	20
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....	21
■	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....</b>	<b>22</b>
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE .....	22
■	BRANCHEMENTS EN PLOMB .....	22
■	ÉTAT DE LA DETTE.....	22
■	AMORTISSEMENTS REALISES .....	22
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE .....	23
■	<b>ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE .....</b>	<b>24</b>
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE .....	24

# ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

## ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

La communauté d'agglomération LAMBALLE TERRE ET MER exerce la compétence eau potable sur l'ensemble de son territoire depuis le 1er janvier 2019.

Sur son territoire, on trouve en 2019, 6 services différents :

- Erquy (contrat d'affermage Véolia),
- Plemy et Ex Henanbihen (contrats d'affermage SAUR)
- Moncontour (contrat d'affermage STGS)
- un service exploité en régie sur les anciens territoires de Lamballe Communauté et de la CC du Penthièvre (hors Erquy et Plurien) et depuis 2019, sur les communes de Hénon, Plédéliac, Quessoy et Trédaniel
  - Plurien rattaché au contrat d'affermage Véolia du Syndicat des Fremur (ex Cap Fréhel).

**Le présent rapport concerne uniquement le service : REGIE.**

Les communes de ce service sont les suivantes : ANDEL, BOUILLIE (LA), BREHAND, COETMIEUX, HENANSAL, HENON, LAMBALLE, LANDEHEN, MALHOURE (LA), MORIEUX, NOYAL, PENGUILY, PLANGUENOUAL, PLEDELIAC, PLENEUF-VAL-ANDRE, POMMERET, QUESSOY, QUINTENIC, SAINT-ALBAN, SAINT-GLEN, SAINT-RIEUL, SAINT-TRIMOEL, TREBRY et TREDANIEL.

## ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

54 500 habitants

## ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

## ■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La collectivité prend en charge :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, facturation
<b>Mise en service</b>	des branchements
<b>Entretien</b>	de l'ensemble des ouvrages
<b>Renouvellement</b>	de l'ensemble des ouvrages

## ■ RESSOURCES EN EAU

### ● Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2018 [m³]	Prélèvement 2019 [m³]	Variation 2018/2019
Captage du Perchais TREBRY Prélèvement en nappe souterraine	25	182 153	158 629	-12,91 %
Captage du Gué Chaussé TREDANIEL Prélèvement en nappe souterraine	10	41 290	40 643	-1,57 %
Captage des Salles HENON Prélèvement en nappe souterraine		73 450	33 014	-55,05 %
Captage de Carnivet QUESSOY Prélèvement en nappe souterraine	40	176 888	180 112	+1,82 %
captage de Belouze / Pas d'Ereuc PLEDELIAC Prélèvement en nappe souterraine	15	132 795	96 120	-27,62 %
Captage Le Bréha SAINT-GLEN Prélèvement en nappe souterraine		18 487	23 257	+25,80 %
Captage des Trois Croix SAINT-GLEN Prélèvement en nappe souterraine				
<b>Total des prélèvements [m³]</b>		<b>625 063</b>	<b>531 775</b>	<b>-14,92 %</b>

### ● Volumes importés

Achat à	Acheté en 2018 [m³]	Acheté en 2019 [m³]
SYNDICAT MIXTE ARGUENON PENTHIEVRE	3 288 685	3 299 845

### ● Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2018 [m³]	Production 2019 [m³]	Variation 2018/2019
Station du Perchais TREBRY Traitement complet	500	182 153	158 629	-12,91 %
Station du Gué Chaussé TREDANIEL Traitement complet	120	41 290	40 643	-1,57 %
Station du Gue Meheust (les Salles) HENON Traitement complet	280	73 450	33 014	-55,05 %
Station de Carnivet QUESSOY Traitement complet	800	176 888	180 112	+1,82 %
Station de Belouze PLEDELIAC Traitement complet	400	132 795	96 120	-27,62 %
Station de traitement des Trois Croix SAINT-GLEN	200	18 487	23 257	+25,80 %

### ● Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m³]	2018	2019	Variation
Ressources propres	625 063	531 775	-14,92 %
Importations	3 288 685	3 299 845	+0,34 %
<b>Total général</b>	<b>3 913 748</b>	<b>3 831 620</b>	<b>-2,10 %</b>

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2018	2019	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	26 396	26 694	+1,13 %
Nombre d'abonnements non domestiques	7	7	0,00 %
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>26 403</b>	<b>26 701</b>	<b>+1,13 %</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- *Abonnés de l'entité tarifaire LA BOUILLIE*

LA BOUILLIE  
**Total des abonnés** 437

- *Abonnés de l'entité tarifaire PLENEUF VAL ANDRE*

PLENEUF VAL ANDRE  
**Total des abonnés** 4 927

- *Abonnés de l'entité tarifaire EX LAMBALLE COMMUNAUTE*

ANDEL	492
BREHAND	836
COETMIEUX	776
HENANSAL	586
LAMBALLE	7 801
LANDEHEN	619
LE MENE	1
MALHOURE (LA)	251
NOYAL	419
PENGUILY	267
PLESTAN	1
POMMERET	966
QUINTENIC	163
SAINT-GLEN	338
SAINT-RIEUL	244
SAINT-TRIMOEL	266
TREBRY	435
<b>Total des abonnés</b>	<b>14 461</b>

- *Abonnés de l'entité tarifaire PLANGUENOUAL*

PLANGUENOUAL 1340  
**Total des abonnés** 1340

- *Abonnés de l'entité tarifaire ST-ALBAN*

ST-ALBAN  
**Total des abonnés** 1 243

- *Abonnés de l'entité tarifaire HENON*

HENON  
**Total des abonnés** 977

- *Abonnés de l'entité tarifaire PLEDELIAC*

PLEDELIAC  
**Total des abonnés** 877

- *Abonnés de l'entité tarifaire QUESSOY*

QUESSOY  
**Total des abonnés** 2 015

- *Abonnés de l'entité tarifaire TREDANIEL*

TREDANIEL  
**Total des abonnés** 424

## ■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2018	2019	Variation
Volume produit	625 063	531 775	-14,92 %
Volume importé	3 288 685	3 299 845	+0,34 %
Volume exporté	- 128 624	- 121 160	-5,80 %
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>3 785 124</b>	<b>3 710 460</b>	-1,97 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	2 405 587	2 544 264	+5,76 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	798 344	742 494	-7,00 %
<b>Volume total vendu aux abonnés</b>	<b>3 203 931</b>	<b>3 286 758</b>	<b>+2,59 %</b>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 95 m<sup>3</sup> par an. Elle était de 91 m<sup>3</sup> en 2018.

### ● *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2018 [m <sup>3</sup> ]	Exporté en 2019 [m <sup>3</sup> ]
LAMBALLE TERRE ET MER - ERQUY	19 280	19 961
SYNDICAT DE CAULNES LA HUTTE QUELARON - PLENEE-JUGON	19 228	15 826
SYNDICAT DE CAULNES LA HUTTE QUELARON - PLESTAN	19 476	14 490
LAMBALLE TERRE ET MER - EX HENANBIHEN	70 640	70 883
Volume total exporté	- 128 624	- 121 160

## ■ LONGUEUR DU RESEAU

	2018	2019	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	1 308,7	1 314,6	+0,45 %

## ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

### ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

### ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020
Redevance de pollution domestique	0,3000	0,3000

# LAMBALLE TERRE ET MER

EAU POTABLE : REGIE

2019

tarif domestique EX LAMBALLE COMMUNAUTE

## ■ LE PRIX DE L'EAU EX LAMBALLE COMMUNAUTE y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	52,00	54,81	+5,40 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	1,219	1,235	+1,31 %
	N° 2 (101 à 500 m <sup>3</sup> )	1,219	1,235	+1,31 %
	N° 3 (501 à 1 000 m <sup>3</sup> )	1,219	1,235	+1,31 %
	N° 4 (1 001 à 2 000 m <sup>3</sup> )	1,219	1,235	+1,31 %
	N° 5 (2 001 à 6 000 m <sup>3</sup> )	1,219	1,235	+1,31 %
	N° 6 (6 001 à 12 000 m <sup>3</sup> )	1,219	1,235	+1,31 %
	N° 7 (12 001 à 20 000 m <sup>3</sup> )	1,219	1,235	+1,31 %
	N° 8 (20 001 à 100 000 m <sup>3</sup> )	1,219	1,235	+1,31 %
	N° 9 (au-delà de 100 000 m <sup>3</sup> )	1,219	1,235	+1,31 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
Collectivité	198,28	203,01	+2,39 %
redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	13,55	13,81	+1,92 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>259,83</b>	<b>264,82</b>	<b>+1,92 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
+2,39 %

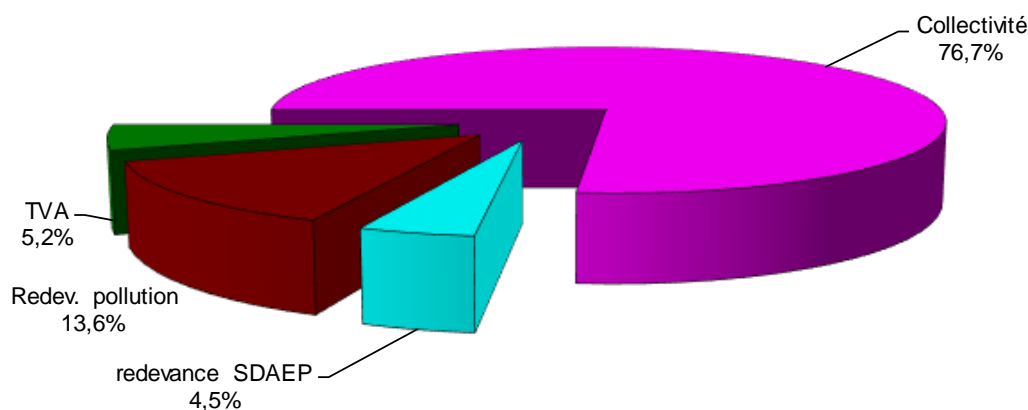
Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,21 €/m<sup>3</sup>

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0022 €/l

### Répartition au 1er janvier 2020





## ■ LE PRIX DE L'EAU LA BOUILLIE y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	67,67	66,74	-1,37 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	1,343	1,329	-1,04 %
	N° 2 (101 à 500 m <sup>3</sup> )	1,343	1,329	-1,04 %
	N° 3 (au-delà de 500 m <sup>3</sup> )	1,343	1,329	-1,04 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
Collectivité	228,83	226,22	-1,14 %
redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	15,23	15,08	-0,98 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>292,06</b>	<b>289,30</b>	<b>-0,95 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
-1,14 %

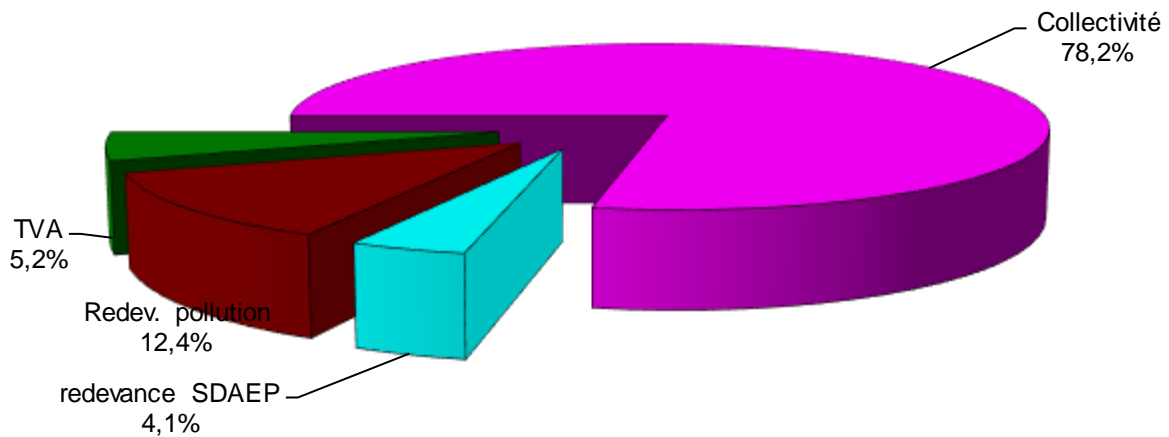
Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,41 €/m<sup>3</sup>

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0024 €/l

### Répartition au 1er janvier 2020



## ■ LE PRIX DE L'EAU PLANGUENOUAL y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	63,51	63,57	+0,09 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	1,307	1,30	-0,54 %
	N° 2 (101 à 500 m <sup>3</sup> )	1,307	1,30	-0,54 %
	N° 3 (501 à 1 000 m <sup>3</sup> )	1,307	1,30	-0,54 %
	N° 4 (1 001 à 6 000 m <sup>3</sup> )	1,307	1,30	-0,54 %
	N° 5 (au-delà de 6 000 m <sup>3</sup> )	1,307	1,30	-0,54 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

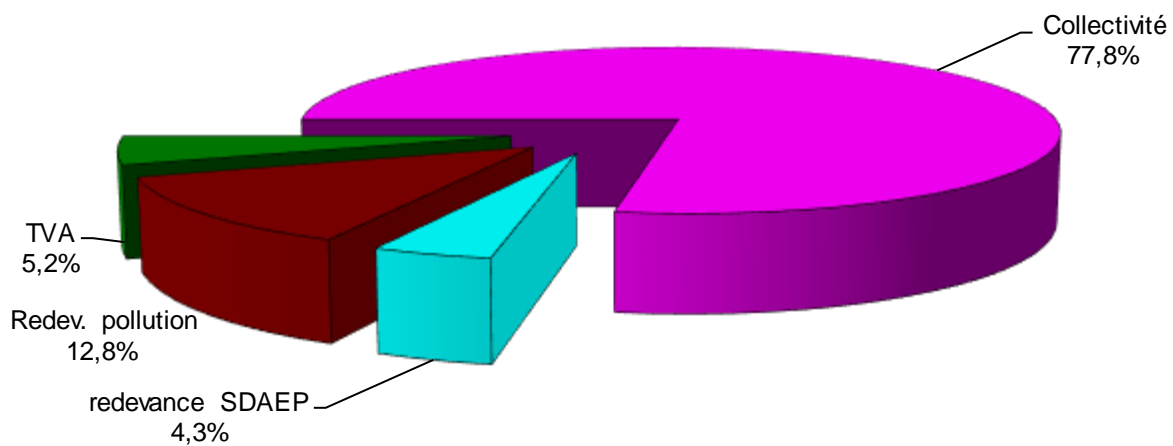
	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
Collectivité	220,35	219,57	-0,35 %
redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	14,76	14,72	-0,27 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>283,11</b>	<b>282,29</b>	<b>-0,29 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
-0,35 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :  
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,35 €/m<sup>3</sup>  
 0,0024 €/l

### Répartition au 1er janvier 2020



## ■ LE PRIX DE L'EAU PLENEUF VAL ANDRE y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	51,23	54,23	+5,86 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	1,625	1,544	-4,98 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

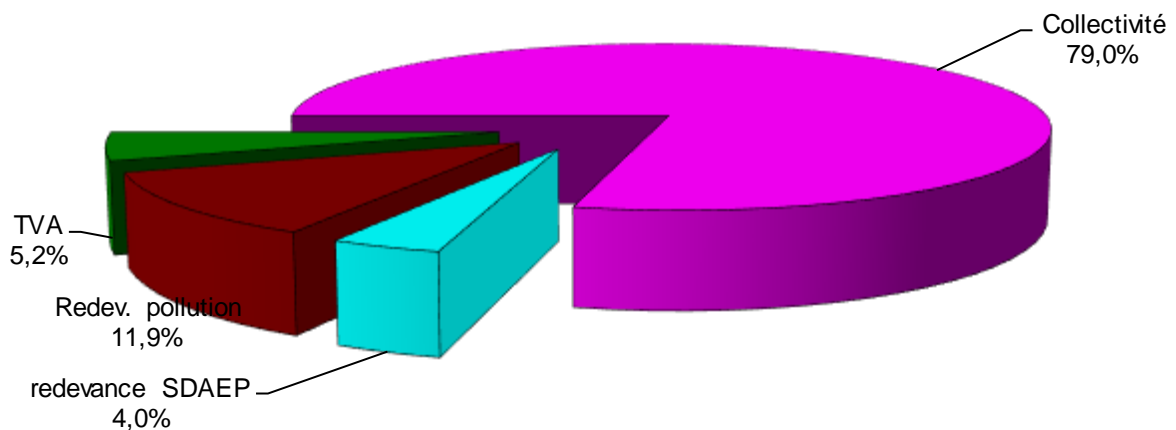
	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
Collectivité	246,23	239,51	-2,73 %
redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	16,18	15,81	-2,29 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>310,41</b>	<b>303,32</b>	<b>-2,28 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
-2,73 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :  
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,53 €/m<sup>3</sup>  
 0,0025 €/l

### Répartition au 1er janvier 2020



## ■ LE PRIX DE L'EAU ST-ALBAN y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	63,51	63,57	+0,09 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ]	le m <sup>3</sup>	1,302	1,30	-0,15 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

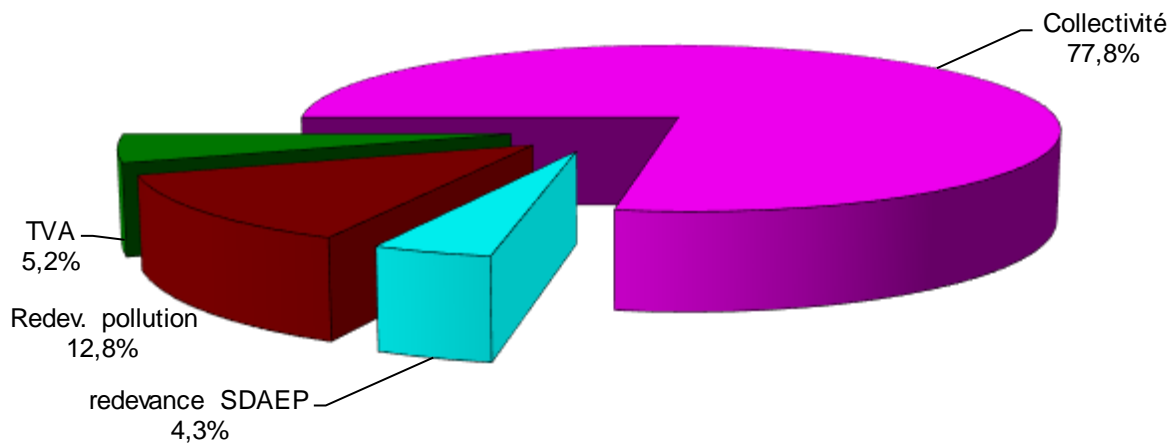
	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
Collectivité	219,75	219,57	-0,08 %
redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	14,73	14,72	-0,07 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>282,48</b>	<b>282,29</b>	<b>-0,07 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
-0,08 %

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :  
 Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,35 €/m<sup>3</sup>  
 0,0024 €/l

### Répartition au 1er janvier 2020



## ■ LE PRIX DE L'EAU HENON y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	51,13	53,28	+4,20 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 1 000 m <sup>3</sup> )	1,36	1,36	0,00 %
	N° 2 (au-delà de 1 000 m <sup>3</sup> )	1,26	1,26	0,00 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
Collectivité	214,33	216,48	+1,00 %
redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	14,43	14,55	+0,83 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>276,76</b>	<b>279,03</b>	<b>+0,82 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
+1,00 %

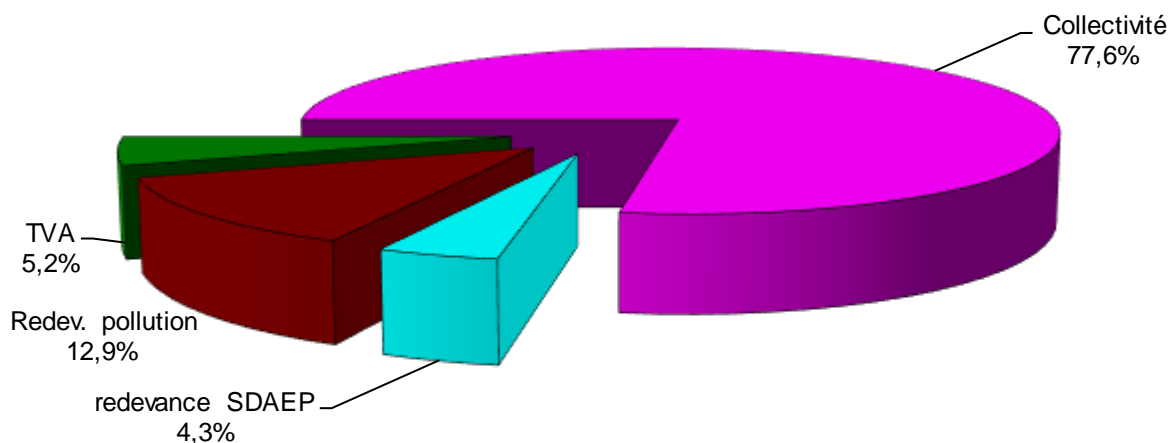
Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,33 €/m<sup>3</sup>

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0023 €/l

### Répartition au 1er janvier 2020



## ■ LE PRIX DE L'EAU QUESSOY y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	60,80	61,51	+1,17 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 1 000 m <sup>3</sup> )	1,12	1,155	+3,12 %
	N° 2 (1 001 à 2 000 m <sup>3</sup> )	1,04	1,080	+3,85 %
	N° 3 (au-delà de 2 000 m <sup>3</sup> )	0,96	1,000	+4,17 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
Collectivité	195,20	200,11	+2,52 %
redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	13,38	13,65	+2,02 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>256,58</b>	<b>261,76</b>	<b>+2,02 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
+2,52 %

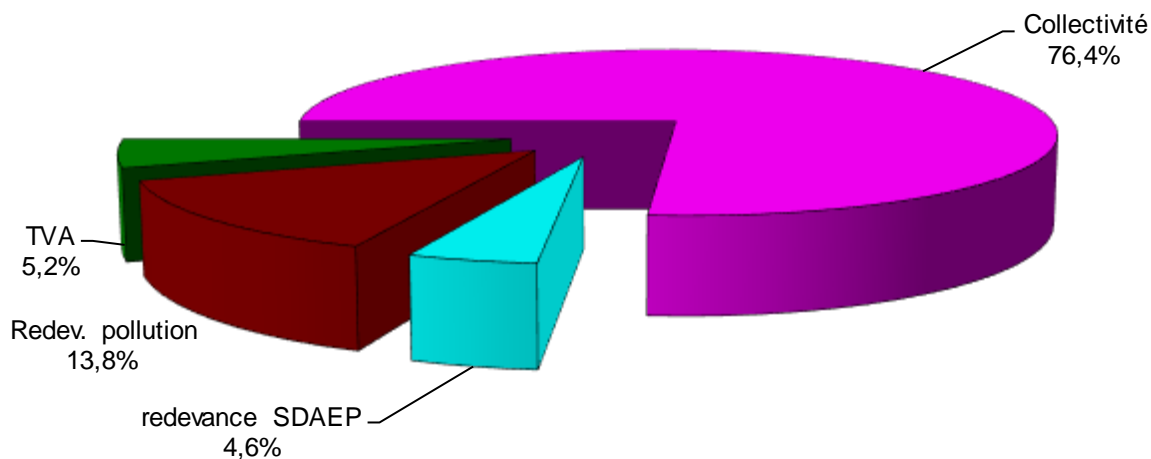
Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,18 €/m<sup>3</sup>

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0022 €/l

### Répartition au 1er janvier 2020



## ■ LE PRIX DE L'EAU PLEDELIAC y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	73,21	68,95	-5,82 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	0,9730	0,987	+1,44 %
	N° 2 (101 à 500 m <sup>3</sup> )	0,7695	0,987	+28,27 %
	N° 3 (501 à 1 000 m <sup>3</sup> )	0,6363	0,987	+55,12 %
	N° 4 (au-delà de 1 000 m <sup>3</sup> )	0,4941	0,580	+17,39 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
Collectivité	185,90	187,39	+0,80 %
redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	12,86	12,95	+0,70 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>246,76</b>	<b>248,34</b>	<b>+0,64 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
+0,80 %

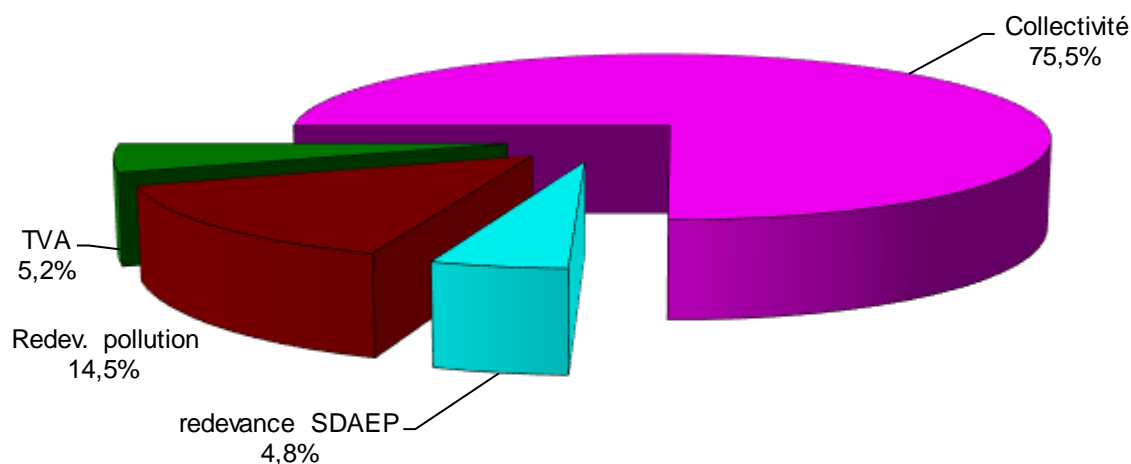
Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,07 €/m<sup>3</sup>

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0021 €/l

### Répartition au 1er janvier 2020



# LAMBALLE TERRE ET MER

EAU POTABLE : REGIE

2019

tarif domestique TREDANIEL

## ■ LE PRIX DE L'EAU TREDANIEL y compris Redevance pollution

Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	90,93	84,44	-7,14 %
Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	N° 1 (0 à 1 000 m <sup>3</sup> )	1,367	1,347	-1,46 %
	N° 2 (1 001 à 2 000 m <sup>3</sup> )	0,971	1,030	+6,08 %
	N° 3 (au-delà de 2 000 m <sup>3</sup> )	0,891	0,950	+6,62 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	redevance SDAEP [€/an]	12,00	12,00	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,30	0,30	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

### • Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2019	1 <sup>er</sup> jan 2020	Variation
Collectivité	254,97	246,08	-3,49 %
redevance SDAEP	12,00	12,00	0,00 %
Redevance de pollution domestique	36,00	36,00	0,00 %
TVA	16,66	16,17	-2,94 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>319,63</b>	<b>310,25</b>	<b>-2,93 %</b>

Variation COLLECTIVITE (HT)
-3,49 %

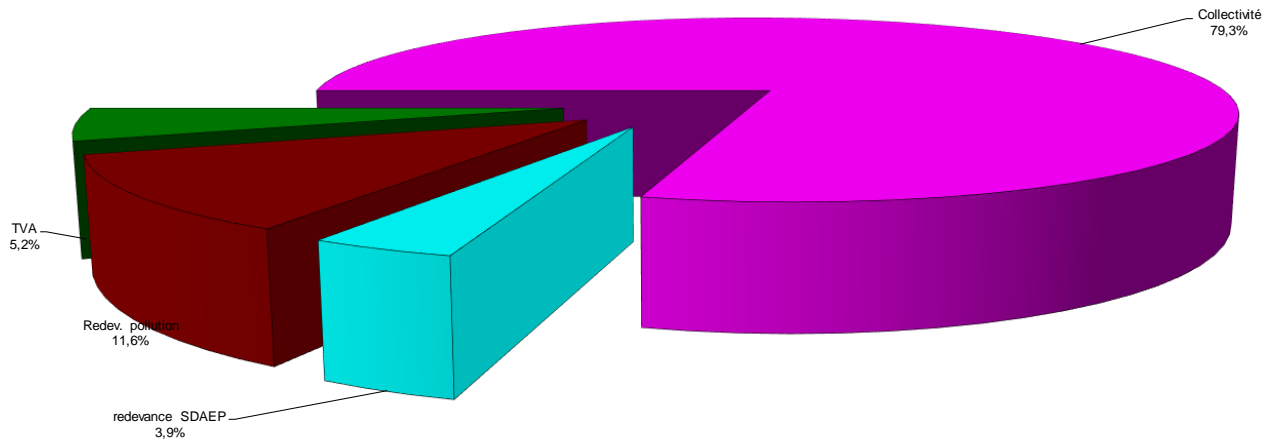
Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

2,59 €/m<sup>3</sup>

Prix théorique du litre pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> :

0,0026 €/l

Répartition au 1er janvier 2020





## ■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2018	2019	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	5 640 544,79 €	5 792 883,05 €	+2,70 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>5 640 544,79 €</b>	<b>5 792 883,05 €</b>	<b>+2,70 %</b>
Autres recettes			
Recettes de raccordement	256 205,26 €	187 432,72 €	
Divers	1 564,65 €	797,68 €	
Loyer antennes	14 175,10 €	5 296,78 €	
<b>Total des recettes</b>	<b>5 912 489,80 €</b>	<b>5 986 410,23 €</b>	

# ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

## ■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

## ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

<b>valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,</b> calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
<b>80 %</b>

## ■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points, globalement, au niveau des parties A et B ci-dessous, est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

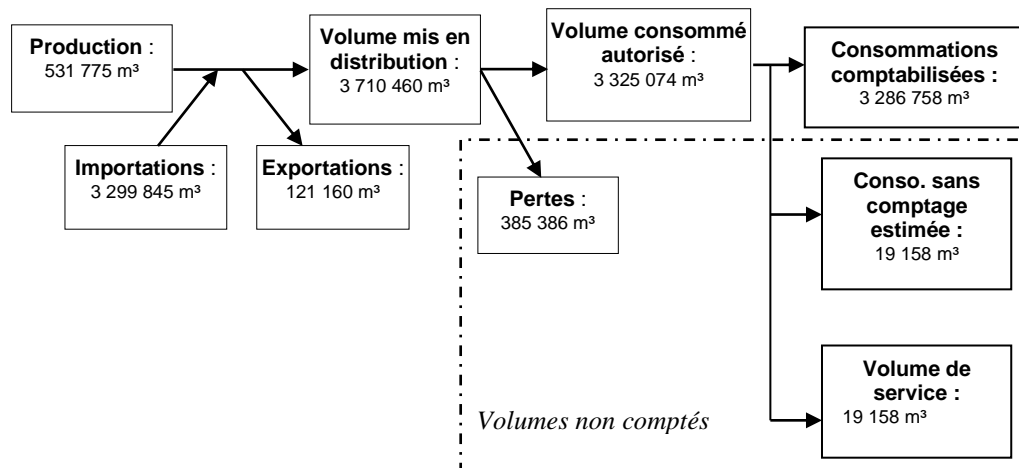
La valeur de cet indice varie entre 0 et 120.

		nombre de points	points obtenus
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)</b>			
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points)</b> (rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)			
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	<b>Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants</b>	
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)	5
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	14
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points)</b> (rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)			
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	0
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	5
	<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>109</b>

(1) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 0, 1, 2, 3, 4 et 5 points

(2) un taux minimum de 50 % est requis – les taux de 50, 60, 70, 80, 90 et 95% ou plus correspondent respectivement à 10, 11, 12, 13, 14 et 15 points

## ■ PERFORMANCE DU RESEAU



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 19 158 m<sup>3</sup>.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 19 158 m<sup>3</sup>.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

### - rendement du réseau de distribution =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2018	2019
Rendement du réseau de distribution [%]	86,2 %	89,9 %

*N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007*

### - indice des volumes non comptés =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2018	2019
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	1,2	0,9

### - indice linéaire de pertes en réseau =

pertes / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2018	2019
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	1,1	0,8

### - indice linéaire de consommation=

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2018	2019
Indice linéaire de consommation [m <sup>3</sup> /km/j]	7,1	7,2
Seuil de rendement [%]	66,4 %	66,4 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

## ■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2015	2016	2017	2018	2019
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	1,614	1,635	4,390	12,943	5,715

### **Taux moyen de renouvellement des réseaux : 0,4 %**

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

## ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

### ■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux
Remplacement de réseau suite portée à connaissance de travaux de voirie en 2019 (695 m de PVC 160 et reprise des branchements et antennes) - Bourg de Landéhen.	97 198 €
Extension de réseau Lamballe Les Olympiades (275 m DN 50)	23 046 €
Remplacement de canalisations AC 100 par PVC 140 sur 150 m - St-Aaron rue du Martinet Bourg	32 925 €
Remplacement de canalisations AC 150 par 200 fonte sur 200 m (CD 22) - Planguenoual	34 528 €
Bascule des 16 branchements pris sur AEP PVC 75 (classe 4) vers PVC 140 (classe 1) + modifications jeux de vannes + alimentation PI existant par PVC 140 (aujourd'hui en PVC 75) + préparation alimentation bouclage future zone en 2Au. - Maroué rue de la Guérande	25 775 €
Renforcement de réseau AEP pour futur zone constructible sur 130 m en diamètre 140 mm - la Bouillie	23 918 €
Réfection de réseau 35 ml de 63 mm + 225 ml de 110 mm - Planguenoual, secteur de Lanmorin	179 692 €
Renouvellement de réseau 350 ml diamètre 140 mm - Coetmieux rue de la Poterie	76 546 €
Renouvellement 710 ml diamètre 140 mm - Noyal rue de La Mairie	144 493 €
Renouvellement de réseau 230 ml diamètre 125 - Lamballe Place du Champ de Foire	48 255 €
Renouvellement de réseau - Plémy	210 400 €
renouvellement de réseau et remplacement vannes Pontimont/St Queneuc Refoulement vers château d'eau 800 ml - Quessoy	124 566 €
Renouvellement de réseaux 2190 ml Secteur de la Braize/Guébriend/ Ville Borée sécurisation incendie Beau Soleil et Clos Alvault + sécurisation réservoir des sapins et station de traitement Gué Méheust - Hénon	153 093 €

### ■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2018	2019
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	0	1
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	99	98
<b>% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements</b>	<b>0,37 %</b>	<b>0,37 %</b>

### ■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2018	2019
Encours de la dette au 31 décembre	3 720 947,61 €	4 148 340,77 €
Remboursements au cours de l'exercice	425 973,53 €	472 768,49 €
dont en intérêts	107 013,28 €	114 277,59 €
dont en capital	318 960,25 €	358 490,90 €

### ■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2018	2019
Montant de la dotation aux amortissements	1 160 759,30 €	1 063 511,87 €

■ **PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Objet des travaux	Montant de travaux
ASSISTANCE TECHNIQUE AU TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES	12 927 €
ETUDE HYDROGEOLOGIQUE CAPTAGES DE BREHAT ET DES TROIS CROIX - ST GLEN	3 725 €
DIAGNOSTIC DES FILTRES FERMÉS DES SITES DE PRODUCTION DE CARNIVET ET BÉLOUZE - QUESSOY / PLEDELIAC	
REHABILITATION DE RESERVOIRS AEP	490 938 €
MISE EN OEUVRE D UNE SUPERVISION	14 320 €
Maîtrise d'oeuvre renouvellement de réseau Vau Gauthier/Motte Juguet et Vallain (trebry) 4600 m AC en PE	20 000 €
Maîtrise d'oeuvre renouvellement de réseau Cariguen St-Alban 800 ml	10 000 €
SECURISATION DU RESERVOIR LE BREUIL - PLEMY	11 811 €
RENOUVELLEMENT DE CANALISATIONS PRODUCTION+APPORT+DISTRIBUTION	10 500 €
RÉSERVOIR "GUÉ CHAUSSÉ" TREDANIEL (3 débitmètres électromagnétiques production, apport extérieur, distribution)	3 114 €
EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET TELEGESTION RESERVOIRS TREDANIEL/ST TRIMOEL/POTERIE/TREBRY	99 720 €
RENOUVELLEMENT CONDUITE DISTRIBUTION RESERVOIR "LE BESIER" TREDANIEL	8 270 €
RÉSERVOIR "LE BÉSIER" ( 1 débitmètre électromagnétique distribution) TREDANIEL	1 054 €
AUTOMATISME UP HÉNON "LES SALLES" (renouvellement IHM et analyse fonctionnelle)	5 500 €
ANALYSEUR DE CHLORE HÉNON "LES SALLES"	4 853 €
RENOUVELLEMENT DESHUMIDIFICATEUR HENON	1 095 €
RENOUVELLEMENT DESHUMIDIFICATEUR QUESSOY	1 095 €
Maîtrise d'oeuvre DEMOLITION ET DESMIANTAGE Station St-Trimoeil	110 785 €
Maîtrise d'oeuvre DEMOLITION ET DESMIANTAGE Site du château d'eau HENANSAL	29 645 €
PLEMY FANTON GATINEE - MISE EN PLACE SURPRESSION	30 752 €
TRAVAUX DE REFONTE SURPRESSION PLÉDÉLIAC CHENE AU LOUP + maîtrise d'oeuvre	78 980 €
TRAVAUX DE REFONTE SURPRESSION QUESSOY VILLE BRIEND + Maîtrise d'oeuvre	115 450 €
TRAVAUX DE POSE CANALISATIONS ENTRE RESERVOIR 1500M3 ET 1000M3 ST-TRIMOEL	79 237 €
Extension du réseau AEP en PEHD 50 sur 250 m et création de 2 branchements, une vidange et une purge La Colline du Tertre - POMMERET	11 025 €
Extension AEP PEHD 50 Le Parc 118 m + 1 brcht DN 25 BREHAND	8 259 €
Extension AEP PEHD 40 170 m + 1 brcht Le clas Hervy TREGOMAR	10 548 €
Extension AEP PEHD 50 265 m + 1 brcht DN 25 Le Champ de la Mare QUINTENIC	10 743 €
Renouvellement de réseaux 1900 ml - Le Gué Coq SAINT-GLEN	130 223 €
Renouvellement de réseaux 250 ml - Motte Meurdel PLENEUF VAL ANDRE	78 107 €
Pose de 2 regards de comptage et hydrostabilisateur, à La Saudraie (château d'eau du Bourg), en vue de la démolition future du réservoir sur tour HENANSAL	16 094 €
Renouvellement de réseaux 1 610 ml - Le Frost ST AARON	170 000 €
Renouvellement de réseaux 770 ml - Le Bourg PENGUILY	180 000 €
Renouvellement de réseaux 650 ml - St Lazare LAMBALLE	280 000 €
Renouvellement de réseaux 700 ml - rue Pompidou PLENEUF VAL ANDRE	174 463 €
Renouvellement d'un jeu de vannes DN 300/150 rue de St-Alban PLENEUF VAL ANDRE	6 606 €

## ■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### ■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2018	2019
montants des abandons de créance	57 798,10 €	45 788,53 €
montants des versements à un fonds de solidarité	6 555,00 €	7 800,00 €